

# DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

## SUICIDE D'UN ASSASSIN

Berlin, 10 mars.  
Rypers, l'assassin de Scherback vient de se suicider dans sa cellule à la prison de St-Gilles.

## SUR LES COTES CHINOISES

Londres, 10 mars.  
Le correspondant du Times à Berlin dit que, depuis quelques temps, on parle fort de l'acquisition par l'Allemagne d'une île en vue des coûts énormes d'un port sur la terre ferme, afin d'y établir un dépôt de charbon.

Ce bruit ne serait pas sans fondement.

## L'AFFAIRE JAMESON

Londres, 10 mars.  
L'affaire Jameson revient au jugement devant le tribunal de Bow Street. Au milieu d'une nombreuse assistance, il y a quinze personnes, Lord Abercromby, juge de la paix, assistait à l'audience. L'avocat général exposa les faits, établissant la préméditation et l'artifice des témoins concernés.

L'affaire est aujourd'hui à huitaine.

## LES TEMPETES

Toulon, 10 mars.  
On est très inquiet au sujet du plusieurs yachts échoués dans la péninsule, partie de Toulon à Grimaud pour les régates sur le littoral. Il n'y a pas de nouvelles.

Des recherches sont ordonnées.

## LES CHANTAGES LEBAUDY

(D'un correspondant)

Paris, 10 mars.  
C'est par l'ambition des témoins de Max Lébaudy que l'assassinat d'au moins l'assassin, ouverte à midi 20, M. le président réclame l'appel des témoins.

M. Lébaudy se présente le premier. On l'entend immédiatement, car il dépose sur des faits intenses, M. de Givry interrogé hier.

M. Marcy est rappelé. Vêtu de noir comme hier, il s'exprime de même façon, mais avec ce qui suit : « Ainsi, le deuxième témoignage de M. Max Lébaudy avec de moi à Antibes, alors celui-ci était fort convaincu, il croit surtout d'après son caractère et non l'ampleur des menaces qui lui avaient été faites, il me faites langage : « Il faut enterrer cinq mille francs pour mon assassinat pour les remettre à M. de Cesté et expédier ainsi une femme à Constantinople, femme qui pourrait venir ici et me faire le plus grand mal. »

Le président du témoignage. — Quelle est votre impression sur de Cesté ?

M. Marcy. — M. de Cesté tyrannisait Max Lébaudy, et il l'a surtout exaspéré dans sa dernière entrevue,

Il a été arrêté ce matin Max Lébaudy, et il fut seulement dans la dernière entrevue avec de Cesté, et M. Baudouin, et c'est sans doute cela qui l'a forcée.

Le président. — Vous avez également déclaré que de Cesté pouvait bien venir un jour où Lébaudy devrait être chez M. Leroy, boulanger Gambetta, et une des sœurs de Vauneste est serrante.

Il frapperait à la porte et Mme Leroy qui était couchée vint à la fenêtre du rez-de-chaussée qui était là.

Le jeune Vauneste répondit qu'il venait dire bonjour à sa sœur Maria. M. Leroy l'engagea à revenir l'après-midi. Les deux enfants se retirèrent pour aller frapper ensuite à l'orphelinat de la rue de Gaud. Là, plus rien, on ne vit pas les recevoir.

Ensuite, on les retrouve à l'estaminet Eustache, rue Monin-Pagot. Beaucoup d'entre eux étaient fort convaincus, il se trouve avec eux, ils sont conduits au poste de police, à la mairie. À la porte, le jeune Vauneste fut pris par les gendarmes et emmené à la prison.

Il fut arrêté hier à 10 heures, et il fut conduit à l'hôpital Saint-Jean.

« M. Lébaudy, parlant de Cesté, m'a dit avec la plus grande force : « N'attaquez pas de Cesté, c'est un bonhomme trop fort ! Ne donnez rien à M. Cesté ! »

Il cause donc pour son argumentation, M. Marcy ajoute :

Ce qui a causé tout d'abord l'affolement de Lébaudy, c'est que de Cesté, c'est parce qu'il avait supprimé son bulletin d'hôpital.

De Cesté. — Je prouverai que je n'ai pas rien.

L'avocat de la République. — M. Marcy a-t-il été arrêté si M. Lébaudy a donné de l'argent à Cesté ?

M. Marcy. — M. Lébaudy m'a dit qu'il avait donné 100,000 francs à Cesté en billets de banque.

Cette déposition a produit une grande impression.

M. Marcy quitte la salle ; mais immédiatement le président le fait rappeler. M. Planté donne une lecture de sa déposition à l'instruction, déposition très sérieuse contre de Cesté. Cesté apparaît dans cette pièce comme un homme menaçant Lébaudy jusqu'au dernier jour pour en avoir de l'argent. M. Marcy confirme sa déposition, ramenant exactement ce qu'il a déclaré à l'audience.

M. Marcy, qui a suivi un traité à Amiens les dernières fois, déclare formellement que de Cesté lui a dit : « Si Lébaudy s'échappe de nos mains, lui et moi nous partirons tous deux dans deux endroits. C'est déclaration formelle produisant grand effet.

M. Marstrand déclare qu'il a rapporté le mot à Lébaudy le soir même.

Quatre témoins viennent dire que de Cesté terrorisait véritablement Lébaudy. Sabin, coiffeur de M. Lébaudy, reconnaît avoir payé les 5,000 francs. L'audience continue.

Paris, 10 mars.  
Quelques témoins interrogés donnent d'assez bons renseignements sur de Cesté puis Chiariolo raconte comment il servit d'intermédiaire entre de Cesté et Labrèvre qui exigait 25,000 francs.

Labrèvre reconnaît que Chiariolo lui fit des propositions de la part de de Cesté, mais il n'a pas demandé de l'argent.

Une discussion assez vive a lieu à ce sujet entre Labrèvre et Chiariolo.

L'audience est renvoyée à demain.

## Le CRIME DE ROUBAIX

### L'assassin n'est pas encore arrêté

Cette affaire semble s'orienter d'un vaste inconnu et peut-être ne connaît-on jamais l'assassin du jeune Vauneste.

Les deux individus dont nous avions annoncé l'arrestation ont été relâchés hier matin, leur parfaite innocence ayant été reconduite.

On avait pu supposer un instant qu'ils étaient coupables, mais faute de preuves

On assure que cet individu aurait été voulé dans les environs de Roubaix, il y a une quinzaine de jours.

Ce fait mérite d'être sérieusement considéré.

Comme on le voit, la police n'a jusqu'à présent que des renseignements très bruts. Espérons pourtant qu'elle parviendra à arrêter le misérable assassin et que ce crime odieux recevra le châtiment qu'il mérite.

Au parquet de Lille

M. Debais, conducteur des tramways a été interrogé par M. Vitry, juge d'instruction, hier matin, il a déclaré avoir perdu de vue les enfants à St-Maurice.

Par le même juge, Théophile Vancoethghem, a été également interrogé. Il a reproduit ses déclarations d'hier.

Il a été reconduit mardi après-midi au pensionnat de Sainghin.

### La morte

M. le docteur Costiaux a opéré à l'autopsie. Il a ramené à l'anthropothéâtre de Lille certaines parties du cadavre de la victime afin d'examiner si oui ou non le viol a été commis.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
On a admis lundi soir à l'hôpital, un ouvrier journalier, Léopold Clemmen, âgé de 33 ans, demeurant au garni, 114, rue des Longues-Haies, chez M. Iluyben, encadré.

Le malheureux en montant se coucha à une chute dans l'escalier. Il s'est fracturé la colonne vertébrale. Le docteur Laporte lui a donné les premiers soins.

Le docteur Laporte a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.

Le nommé Deloëtelle, qui auparavait était domestique chez M. Hautecur-Lamiral, entrepreneur de menuiserie, est actuellement sans travail.

Il a été détesté dans la maison de son patron, lequel l'a fait enterrer dans une fosse commune.

Le nommé Deloëtelle a été nommé au poste de chirurgien à l'hôpital de Sainghin.

### DRAME DE LA MISÉRE

ARRAS, 10 mars.  
Le nommé Deloëtelle, âgé de 32 ans, demeurant place Saint-Rémi, à l'estaminet du Zonave, est marié et père de trois enfants.

Depuis un an environ, sa femme est malade et est aujourd'hui dans un état dépressif.